

Bulletin provincial



N° 20

2017

30 OCTOBRE

SOMMAIRE

—

Page

TUTELLE ADMINISTRATIVE

Marchés publics :

- Erratum au Bulletin provincial n°13 du 08 mai 2017.

- Arrêté de Monsieur le Gouverneur en date du 1^{er} septembre 2017 relatif à l'approbation de la délibération du Conseil communal de COMINES-WARNETON en date du 29 mai 2017 choisissant le mode de passation de marché pour l'aménagement de chemins cyclo-piétons

- Arrêté de Monsieur le gouverneur en date du 1^{er} septembre 2017 relatif à l'approbation de la délibération du Conseil communal de COMINES-WARNETON en date du 29 mai 2017 choisissant le mode de passation de marché pour les travaux d'aménagement du Parc Bizet.

Service public de Wallonie
DG05-PMP-Direction du Hainaut
Dossier n° 050004/CPAS/57018/2017/MP-7760-001

Erratum :

Marchés publics

—

Objet : Conseil communal de CELLES - Délibération du 19 décembre 2016 – Annulation

Une erreur s'est glissée dans le bulletin provincial n° 13 du 8 mai 2017 concernant l'objet sous rubrique.

Il y a lieu de lire « Centre public d'Action sociale » au lieu de « Conseil communal » au niveau de l'objet, du titre et du 1^{er} alinéa.

Mons, le 31 août 2017

Le Gouverneur,
(s) Tommy LECLERCQ

Service public de Wallonie
DG05-PMP-Direction du Hainaut
Dossier n° 050004/COM/54010/2017/MP-7780-174-01

Marchés publics

—

Objet : Conseil communal de COMINES-WARNETON – Délibération du 29 mai 2017 – Approbation

Conseil communal

—

Par arrêté du 1^{er} septembre 2017, j'ai décidé d'approuver la délibération du 29 mai 2017 par laquelle le Conseil communal de COMINES-WARNETON choisit, comme mode de passation du marché de travaux d'aménagement de chemins cyclo-piétons en site propre entre la rue Romaine et le quartier de la gare S.N.C.B. de Comines, la procédure négociée directe avec publicité, et fixe les conditions de cette entreprise, dont le coût est estimé à 355.763,26 € TVAC.

Mons, le 1^{er} septembre 2017

Le Gouverneur,

(s) Tommy LECLERCQ

Service public de Wallonie
DG05-PMP-Direction du Hainaut
Dossier n° 050004/COM/54010/2017/MP-7780-178-01

Marchés publics

—

Objet : Conseil communal de COMINES-WARNETON – Délibération du 29 mai 2017 – Approbation

Conseil communal

—

Par arrêté du 1^{er} septembre 2017, j'ai décidé d'approuver la délibération du 29 mai 2017 par laquelle le Conseil communal de COMINES-WARNETON choisit, comme mode de passation du marché de travaux d'aménagement du parc du Bizet, la procédure négociée directe avec publicité, et fixe les conditions de cette entreprise, dont le coût est estimé à 462.501,88 €HVAC.

Mons, le 1^{er} septembre 2017

Le Gouverneur,

(s) Tommy LECLERCQ